


En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

| | | |
|-----------|--------|----|
| 3 crédits | 30.0 h | Q1 |
|-----------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Schepens Bénédicte ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Les principaux thèmes abordés pour rencontrer ces objectifs seront : - les relations entre les capacités de l'homme et la charge du travail ; - les méthodes d'évaluation du risque en entreprise et le rôle du mouvement et de la réadaptation dans la prévention du stress et des accidents du travail ; - la place du kinésithérapeute dans le milieu du travail ; - le cadre institutionnel de la protection des travailleurs en Belgique et en Europe. Le cours fera les liens entre les principes généraux liés au fonctionnement de l'homme et leurs applications dans le cadre du milieu de travail. |
| Acquis d'apprentissage | <p>Au terme de cette entité, le futur bachelier en Kinésithérapie connaîtra la structure de la problématique qui met en relation l'homme et son milieu de travail. Cette connaissance lui permettra de comprendre les méthodes d'analyse du poste de travail et des risques professionnels. L'étudiant sera à même de mieux comprendre les relations entre l'homme, le processus de prévention, de réadaptation et les conditions de travail.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit, sous forme d'un questionnaire à choix multiple. |
| Méthodes d'enseignement | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral, en auditoire |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> - Introduction, définition de l'ergonomie - Code du Bien-être au travail - Les charges physique et mentale du travail - Les dispositifs de commande et de signalisation - Les ambiances physiques de travail (ambiances sonore, lumineuse et thermique) - Les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux - Anthropométrie et l'aménagement du poste de travail - Méthodes d'évaluation et de prévention des risques liés à une activité professionnelle |
| Ressources en ligne | cf. Moodle |
| Bibliographie | cf. Moodle |
| Autres infos | <p>Pré-requis: pas de prérequis.</p> <p>Encadrement: titulaire</p> <p>Ce cours est réservé aux étudiants FSM. Son accès est possible aux autres étudiants UCLouvain sur base d'un dossier à remettre au coordinateur du cours.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | FSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en kinésithérapie et réadaptation | KINE1BA | 3 | |  |